

Le progrès du droit international public en question

Programme

Jeudi 7 mai

Président de la matinée (I) : *Florian Couveinhes-Matsumoto*

9h00-11h (regard économique)

1. ***Edoardo Stoppioni*** : La conclusion d'accords de déréglementation du commerce, un progrès civilisationnel ?
2. ***Patrick Jacob*** : Réflexions autour de la juridictionnalisation – en crise – du droit international économique.

Présidente de la matinée (II) : *Philippine Blajan*

11h-13h00 (regard privatiste)

1. ***Sandrine Clavel*** : L'internationalisation des sources en droit international privé : déclin ou progrès des concepts et des techniques ?
2. ***Fabienne Jault*** : La coopération entre autorités nationales, facteur de progrès dans le traitement des situations affectées d'un élément d'extranéité.

Président de l'après-midi (I) : *Guillaume Le Floch*

14h30-16h00 (regard contentieux)

1. ***Charles-Emmanuel Detry*** : L'intervention du juge est-elle toujours à l'origine d'un progrès du droit international ?
2. ***Hicham Al Ayoubi*** : Les outils procéduraux à l'origine d'un progrès jurisprudentiel.

Président de l'après-midi (II) : *Gérard Cahin*

16h-18h00 (regard technologique)

1. ***Niki Aloupi*** : L'adaptation du droit des espaces aux progrès technologiques.
2. ***Romain Le Bœuf*** : Le droit international face à ses innovations.

Jeudi 21 mai

Présidente de la matinée (I) : *Sandrine Maljean-Dubois*

9h00-11h (regard climatique)

1. ***Camila Perruso*** : Mécanismes d'évaluation des progrès dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques.
2. ***Géraldine Giraudeau*** : La prise en compte du progrès scientifique dans la jurisprudence internationale.

Président de la matinée (II) : *Nicolas Haupais*

11h-13h00 (regard environnement)

1. ***Antoine Laurent*** : Le progrès saisi par le droit international de l'environnement : entre contrainte et aspiration.
2. ***Maxime Salembier*** : Quand l'anthropocentrisme sert l'écocentrisme : les droits de l'homme en progrès.

Présidente de l'après-midi (I) : *Evelyne Lagrange*

14h00-16h00 (regard sur les valeurs)

1. ***Jean-Baptiste Dudant*** : Ambivalences de la France à l'égard du *jus cogens*.
2. ***Thibaut Larrouturou*** : L'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme : quel arbitre pour quel progrès ?

Président de l'après-midi (II) : *Thomas Lindemann*

16h-18h00 (regard institutionnel)

1. ***Daphné Dreysé*** : Progrès et pouvoir dans l'action internationale des acteurs privés.
2. ***Caroline Chaux*** : La notion de progrès libéral dans la pratique des organisations internationales.

Bibliographie

ARTICLES ET MANUELS

- Philip C. Jessup, « Changements dans l'ordre juridique international », *AFDI*, vol. 27, 1981, pp. 9-17.
- K. Marek, « Le progrès en droit international », *Annuaire suisse de droit international*, 1982, pp. 28 et s.
- Miller et R. M. Bratspies (ed.), *Progress in International Law*, Martinus Nijhoff Publishers, 2008, 912 p., intégralement disponible en ligne¹.
- Th. Skouteris, *The Notion of Progress in International Law Discourse*, T.M.C. Asser Press, 2009, 276 p.
- *Völkerrechtsblog*, *Symposium* sur « Progress and International Law : A Cursed Relationship ? », 2023, disponible en ligne².

LES ASSOCIATIONS SCIENTIFIQUES INTERROGEANT L'AVENIR ET LE PASSE DU DROIT SOUS L'ANGLE DU PROGRES

- *AFDI*, « Cinquantième de l'Annuaire », vol. 51, 2005, accessible en ligne³.
- Canadian Council on International Law, T. J. M. Zuijdwick, *Tournés vers l'avenir : le droit international au 21^{ème} siècle. Travaux de 29^e congrès annuel du Conseil canadien de droit international, Ottawa, 26 au 28 octobre 2000*, accessible en ligne⁴.

RCADI

- D. Schindler, « Les progrès de l'arbitrage obligatoire depuis la création de la SdN », vol. 25.
- H. Wehberg, « La contribution de la paix de La Haye au progrès du droit international », vol. 37.

¹ <https://brill.com/edcollbook/title/12838?srsId=AfmBOopL7015XMAIfqMpbbLotORWCzU5CV1kFza-a88f14dBaYfGgIuy&contents=toc-130902>

² <https://voelkerrechtsblog.org/introducing-the-symposium-progress-and-international-law-a-cursed-relationship/>

³ https://www.persee.fr/issue/afdi_0066-3085_2005_num_51_1?sectionId=afdi_0066-3085_2005_num_51_1_3865

⁴ https://books.google.fr/books?id=au1OgFZcfN8C&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

- Charles G. Fenwick, « The Progress of International Law during the Past Forty Years », vol. 79.
- De nombreux cours qui évoquent le « développement progressif » d'un domaine du droit international :
 - A. A. C. Trindade, « The Contribution of Latin American Legal Doctrine to the Progressive Development of International Law » (vol. 376) ;
 - P. H. Pfund, « Contributing to progressive development of Private International Law : the international process and the United States approach » (vol. 249) ;
 - A. Kopff, « The influence of technical progress on development of creativity and the law of intellectual property » (vol. 190) ;
 - C. Berezowski, « Le développement progressif du droit aérien » (vol. 128) ;
 - A. Matine-Daftary, « Cours abrégé sur la contribution des conférences de Genève au développement progressif du droit international de la mer » (vol. 102).